

les Comtes de Stairs & de Neipperg y étoient encore : Il venoit de Londres pour se rendre à *Hannover*, afin de conduire les Troupes de cet Electorat, avec six mille Hessois qui sont à la solde de l'Angleterre, non pas en *Boheme*, ainsi que la marche de l'Armée Française commandée par le Maréchal de Maillebois, l'avoit fait croire, mais dans les *Pays-Bas Autrichiens*, où elles se rendent, étant en marche à cet effet.

II. *Bruxelles*. On a publié au mois d'Août en cette Ville, & de suite dans les autres du Pays-Bas, des Avocatoires de la Reine, par lesquelles Sa Majesté rappelle à son service tous ceux de ses Sujets qui servent en qualité d'Officiers, dans les Troupes du Roi d'Espagne, & dans celles du Roi des deux Siciles ; & accorde aux premiers trois mois de tems pour revenir, & six semaines à ceux qui se trouvent en Italie. Il est déclaré au surplus que ceux qui négligeront de se conformer à ces Avocatoires, encourront la confiscation de leurs biens ; mais que ceux qui reviendront dans le tems prescrit, seront employés d'une manière convenable à leur rang.

Quant aux Troupes de la Reine qui sont en ces Pays, elles se tiennent toujours prêtes à marcher, & n'attendent que le dernier ordre à ce sujet. Cette marche pourra ainsi s'effectuer à l'approche des Hannoveriens & des Hessois, dont le Roi d'Angleterre a pris la résolution d'augmenter les forces de sa Couronne, qui sont dans les diverses Places de la Flandres, & qui composeront ensemble une Armée de plus de 40. mille hommes, y compris les Troupes qu'on attend encore d'Angleterre, depuis un cinquième & sixième transports qui entrèrent
l'un